

- Agir sur la quantité et la qualité des véhicules circulant

## Le Grand Londres 2- La Ultra Low Emission Zone

Depuis 2015 a été initiée une nouvelle zone « Ultra Low Emission Zone » (ULEZ) qui sera applicable en 2020 concernant le périmètre réduit du centre-ville (le même que celui de la Congestion Charge). La réglementation est durcie par rapport à la LEZ et étendue aux deux roues et aux véhicules légers :

En parallèle de la mise en place de cette zone à faible émission, le Grand Londres a développé une politique active quant à la qualité de l'air. Grâce à un fond de 5 millions de livres (6 millions d'euros\*) débloqué par le maire de Londres, Transport for London (TfL) a mis en place un programme Clean Air Fund (CAF) de mesures locales innovantes dont l'objectif est de diminuer les émissions et les concentrations en PM10 sur trois zones du centre londonien. Londres respecte déjà la valeur limite annuelle européenne pour les PM10 (40µg/m<sup>3</sup>). Cependant, ces zones ont été identifiées comme prioritaires au regard du risque de dépassement de la valeur limite journalière européenne pour les PM10 (50µg/m<sup>3</sup> à ne pas dépasser plus de 35 jours par an).

Dans le cadre du CAF, cinq mesures ont été mises en place en 18 à 24 mois entre juin 2011 et mars 2013 :

- (1) Equipement en filtres à particules des bus des lignes traversant les zones prioritaires définies
- (2) Réduction des émissions causées par les véhicules à l'arrêt dont le moteur tourne inutilement (campagne de publicité et de sensibilisation notamment auprès des chauffeurs de taxi sur le thème « Arrêtez votre moteur », « Stop Idling » en anglais)
- (3) Mise en place de structures végétalisées sur les zones prioritaires pour piéger les émissions de PM10
- (4) Expérimentation de l'efficacité des « abats-poussières » sur les concentrations en PM10 au niveau d'axes routiers et de sites de transfert des déchets industriels.
- (5) Mise en place d'actions sur les transports en entreprises (trajets des employés, livraisons) dans les zones prioritaires pour réduire les émissions de PM10.

Vehicle type	ULEZ standards	Daily charge (if the vehicle does not meet the ULEZ standard)
Motorcycle, moped and similar vehicles	Euro 3	£12.50
Car or small van (Petrol)	Euro 4	£12.50
Car or small van (Diesel)	Euro 6	£12.50
Larger van or minibus (Petrol)*	Euro 4	£12.50
Larger van or minibus (Diesel)*	Euro 6	£12.50
HGV*, bus or coach	Euro VI	£100